



*Analyse de droit comparé: utilisation d'ADN
en matière pénale*

*Inès Gallala
Vrije Universiteit Brussel*



Résumé du contenu

1. Objet & géographie de la comparaison
2. ADN en matière pénale
3. La procédure
4. Les banques de données génétiques
5. Garanties de qualité
6. Droits de l'homme

1. Objet & Géographie de la comparaison

- Objet: L'utilisation de quelque façon de l'ADN en matière pénale en tant qu'outil de recherche des autorités qui ont comme tâche d'investiguer des infractions
- Géographie:
 - Les Pays-Bas – la France – la Belgique – l'Angleterre
 - Proximité géographique
 - Cadres légaux comparables (pommés et poires)
 - Accessibilité

2. ADN en matière pénale

- Questions de recherche:
 - Quelles sont les circonstances autour de l'établissement du cadre légal: l'histoire, les évènements sociaux, etc.?
 - Quel est le cadre légal en 2018?
 - De quelle manière peut-on utiliser l'ADN comme outil de recherche dans chaque pays?

| | COMMENCEMENT | LÉGISLATION | APPLICATION |
|------------|---|--|---|
| BELGIQUE | Nécessité légale en 1999 | <ul style="list-style-type: none"> - Code de Procédure Pénale (CPP) - Loi de 1999 - Arrêtés Royaux | Expertise ADN comparative |
| PAYS-BAS | Meurtres WTC et meurtres “costume de clown” → pas de possibilité de contrainte | <ul style="list-style-type: none"> - Code de Procédure Pénale (CPP) - Différentes lois - Arrêtés Ministériels | <ul style="list-style-type: none"> - Expertise ADN comparative - Caractéristiques externe visibles - Recherche familiale |
| FRANCE | Meurtres Guy Georges & nécessité pratique | <ul style="list-style-type: none"> - Code Civil (CC) - Code de Procédure Pénale (CPP) - Code Pénale (CP) - Décrets | <ul style="list-style-type: none"> - Expertise ADN comparative - Recherche de parentalité - (caractéristiques externe visibles???) |
| ANGLETERRE | Meurtres ‘Black Pad’ + (Birmingham Six) | <ul style="list-style-type: none"> - PACE - Code D | <ul style="list-style-type: none"> - Expertise ADN comparative - ‘dragnets’ - Caractéristiques externe visibles - Recherche familiale |

Conclusion

- La Belgique connaît une application très limitée de l'expertise ADN en matière pénale
 - l'expertise comparative
 - caractéristiques externes visibles et recherche familiale?
 - ➔ peut être expliquée par l'histoire législative (protection vie privée en BE) MAIS temps d'innover!

3. La Procédure

- Les questions de recherche:
 - Quels sont les acteurs qui sont impliqués dans la procédure de prélèvement et de traitement de traces biologiques afin d'établir un profil ADN?
 - Est-ce que l'expertise ADN est une compétence du secteur de la police ou de la justice?
 - Comment la procédure se déroule-t-elle?

| | BELGIQUE | PAYS-BAS | FRANCE | ANGLETERRE |
|---|--|--|---|--------------------|
| Procédure prévue dans la loi? | OUI | OUI | Partiellement | Partiellement |
| Compétence de police/de justice? | Justice | Justice | Principalement police | Police |
| Prélèvement effectué par...? | Policier/ docteur en cas de contrainte | Policier/ docteur ou infirmière en cas de contrainte | Policier | Policier |
| Comparaison effectuée par...? | Laboratoires accrédités | Laboratoires accrédités | Laboratoires accrédités / expert judiciaire | Laboratoires (FSS) |
| Possibilité de contre-expertise prévue dans la loi? | OUI | OUI | NON | NON |

Conclusion

- En ce qui concerne la procédure, la Belgique a le plus en commun avec les Pays-Bas. Ceci paraît logique, vu les grandes similarités en structure de justice.
Ici aussi nous voyons un cadre légal Belge plutôt restrictif (compétence, réalisation du prélèvement,...)

4. Les banques de données génétiques

- Questions de recherche:
 - Quelles banques de données ADN existent dans chaque pays et quel est le contenu respectif de ces banques de données?
 - Y-a-t-il une liste limitative d'infractions qui mènent à une inclusion dans la banque de données et, si oui, quels sont-ils?
 - Quel est le délai de conservation des profils ADN dans les banques de données dans chaque pays?

| | BANQUES DE DONNÉES? | INFRACTIONS? | DÉLAIS DE CONSERVATION |
|------------|---|---|--|
| BELGIQUE | Criminalistique Condamnés Personnes Disparues (2017) Intervenants (2017) | Liste limitative d'infractions | 30 ans |
| PAYS-BAS | BD Crimes BD autres parties du Royaume BD Personnes Disparues BD D'élimination | Infractions avec une peine de prison >4ans. | 12-80 ans (dépend de la qualification de l'infraction) |
| FRANCE | FNAEG: traces - condamnés – personnes disparues (+suspects) | Liste limitative d'infractions | 40 ans (25 ans) |
| ANGLETERRE | NDNAD: condamnés & tout le monde arrêté pour 'recordable offence' | "any recordable offence" | 3-6 ans arrêtés mineurs 6 ans arrêtés adultes condamnés: délai illimité (Marper!!!) |

Conclusion

- Par rapport aux banques de données, nous remarquons que la Belgique a doublé son nombre de banques de données en 2017. Ceci montre une évolution dans la mentalité du législateur; utiliser au maximum les outils à sa disposition.
- Nous voyons une grande différence entre les délais de conservations appliquées parmi les pays étudiés. La Belgique se trouve dans la moyenne.

5. Garanties de qualité

- Question de recherche:
 - Quels garanties existent dans chaque pays pour assurer qu'on tente d'obtenir des expertises ADN de la plus haute qualité?

| | Accréditation? | Où? |
|------------|----------------|---|
| BELGIQUE | OUI | Laboratoire accrédité selon ISO 17025 |
| PAYS-BAS | OUI | NFI/ Laboratoire accrédité selon ISO 17025 |
| FRANCE | OUI | Laboratoire accrédité selon ISO 17025 OF expert judiciaire |
| ANGLETERRE | OUI | Scientific police → sous la supervision scientifique du <i>Custodian</i> (gardien) du 'Forensic Science Service Ltd.' |

Conclusion

- L'ISO 17025 est conçu assez récemment. Nous avons remarqué une évolution considérable en ce qui concerne normes techniques et standardisées.
- Grâce aux règles de l'ISO 17025 (*International Organization of Standardization*) et l'accréditation des laboratoires, des différences de qualité parmi les labos sont évitées et un standard scientifique est établi. Ceci facilite l'échange sur le plan européen/international et mène à l'harmonisation.

6. Droits de l'Homme

- Questions de recherche:
 - Est-ce qu'on peut prélever un échantillon en appliquant la contrainte, prévue par la loi ou dans la pratique? Comment cela se passe-t-il?
 - Quel a été l'effet de l'arrêt Marper dans les différents pays et est-ce que cet arrêt a eu un impact sur la législation?
 - En considérant le droit de la protection de la vie privée, y-a-t-il des mesures adoptées afin de protéger ce droit? (codant vs. non-codant par exemple).

| | ADN ANALYSÉ | EFFACEMENT DU PROFIL | CONTRAINTE? |
|------------|------------------------------|----------------------|---|
| BELGIQUE | Non-codant | OUI | OUI <ul style="list-style-type: none"> - Délit pour lequel la peine constitue de 5 ans ou plus de prison - Présence d'indices de culpabilité |
| PAYS-BAS | Codant | NON | OUI <ul style="list-style-type: none"> - Suspect d'un délit pour lequel la peine constitue plus de 4 ans de prison - Contre qui ils existent de sérieuses indices |
| FRANCE | Non-codant (exc. de sexe) | OUI | OUI <ul style="list-style-type: none"> - Condamnés pour un délit dont la peine constitue de plus de 10 ans de prison - Requête du Procureur de la République NON peines de 1-3ans de prison et amendes de 15.000 – 45.000 EUR |
| ANGLETERRE | Codant | OUI | OUI 7 catégories PACE |

Conclusions

- La Belgique – tout comme la France – tente de protéger le droit à la vie privée en prévoyant qu'uniquement l'ADN non-codant peut être manipulée dans le cadre d'une expertise ADN. Ceci est en corrélation avec les applications limités en comparaison avec les Pays-Bas ou l'Angleterre. L'ADN non-codant n'est PAS DU JUNK DNA.
- L'arrêt Marper a eu des implications en ce qui concerne la possibilité de demander l'effacement de son profil après un acquittement/ classement sans suite.
- La contrainte dans le cadre d'un prélèvement ADN est une première pour la Belgique – c'est aussi sur ce plan ci que nous remarquons les plus grandes différences dans les approches des états.

Merci pour votre attention!

Inès Gallala

Vrije Universiteit Brussel

Ines.Gallala@vub.ac.be

Be-Gen: Understanding the Operational, Strategic and Political
Implications of the National Genetic Database